

Pédagogie mise en œuvre : Une analyse des besoins du stagiaire et du responsable sera réalisée en amont de la formation. Chaque session de formation est adaptée à l'activité du participant pour plus de pertinence et une meilleure sensibilisation du stagiaire. Alternance de cours théoriques (méthode expositive), d'exercices de découverte (méthode démonstrative), d'exercices d'applications et des mises en situation avec un cas pratique. Les supports sont écrits et dématérialisés.

Objectifs : A l'issue de la formation le stagiaire sera capable d'identifier les grandes règles de la copropriété, de connaître les rôles du syndic, du conseil syndical, et CCN des Gardiens, Concierges et Employés d'immeuble.

Programme :

1/ Définition de la copropriété :

- Le champ d'application de la copropriété
- La division par lot
- Les parties communes et les parties privatives
- Les parties communes générales et spéciales
- Droit d'usage des parties communes

2/ Les organes de la copropriété :

- Le conseil syndical élu en AG par les copropriétaires, rôle et missions
- Le syndic de copropriété son rôle exécutif et ses missions

3/ Le fonctionnement de la copropriété :

- Le règlement de copropriété
- Les assemblées générales
- Les règles de fonctionnement des assemblées
- Les différents types de travaux

4/ Les droits et obligations des copropriétaires

- Les droits et obligations relatifs aux parties communes
- Les droits et obligations relatifs aux parties privatives

5/ La Convention Collective des Gardiens Concierges et Employés d'Immeuble

- Informations générales
- Spécificités de la CNN

Evaluation de la formation et suivi du stagiaire : Une évaluation de satisfaction globale est réalisée « à chaud ». Un suivi post formation aura lieu à 90 jours avec une évaluation à froid ainsi qu'une mesure du transfert des acquis. Une mesure du transfert des acquis de la formation sera réalisée à l'aide d'exercices ou de mises en situation professionnelle lors de la formation. A l'issue de la formation une attestation individuelle sera remise avec l'évaluation des acquis. A chaque fin de session le formateur établie une synthèse pédagogique.